

décembre 1997

Rès coumo Thil &



Une carte postale ancienne 🛴 et remontent les souvenirs pour les anciens. Mais aujourd'hui, aussi, pour les jeunes ou pour les nouveaux habitants de Thil, cette trace du passé est précieuse.

sommaire

- Le billet du maire......
- Les noms des rues et des chemins et le plan de Thil.....p. 4 et 5
 La Tour Chappe de Thilp. 8

Le billet du maire

Les lampions éclairent les rues, l'étoile du berger brille sur le clocher, le comité et les élus de la commission des fêtes s'emploient à donner à notre village un véritable air de fête. Une poignée de gens convaincus par ce qu'ils font, mais isolés dans l'indifférence générale, se battent pour animer et faire vivre notre commune. Ils ne sont pas vraiment récompensés, quand on voit le peu d'engouement que suscitent les assemblées générales des associations.

Pourquoi ce manque d'enthousiasme, alors qu'on sait que les initiatives et les animations de ces associations sont appréciées de notre population ?

Tout le monde peut et devrait participer à la vie active de son village, peu ou prou, dans un domaine ou dans l'autre, le bénévolat n'est pas un engagement à vie et sans limite, ce n'est qu'une autre façon de donner selon ses moyens.

Soyons charîtables, dans ces temps modernes où nous sommes plutôt habitués à beaucoup recevoir.

Je profite de ces périodes de fêtes pour vous dire, sachons aussi donner un peu de notre temps, un peu de notre amour, un peu de notre vie et quand vous connaîtrez mieux notre village vous vous apercevrez que ce que vous lui avez donné, il saura vous le rendre au centuple!

«Parce qu'une chose est difficile pour toi, ne t'imagines pas qu'elle soit impossible à un autre. Mais tout ce qui est facile et possible à un autre, sois persuadé qu'il n'est pas impossible pour toi».

Une pensée de Marc Aurèle que vous pourrez méditer pendant ces vacances de fin d'année.

Le Conseil Municipal et votre Maire, vous souhaitent à tous de passer d'agréables fêtes, une bonne et heureuse année 1998 et vous donnent rendez-vous dans ces mêmes colonnes au printemps.

André HOEFLICH







DECEMBRE 1997 - Bulletin municipal d'information - Mairie de Thil - Tél. : 05 61 85 42 88

Directeur de la publication : André Hoeflich - Directeur de la rédaction : Henri Bressolles

Conception et réalisation : Armand Boyé.

Comité de rédaction : Henri Bressolles, Guy Dardenne, Yvette Fleury, Annie Bergé, Michel Comby, Henri Lezat, Louis Perrault et Armand Boyé.

Photographies: Michel Letuppe, Eric Bressolles et Daniel Montina

Impression : Imprimerie 34 - Dépôt légal en cours.



Ainsi va Thil LES JEUNES ...

LES CONSPIRATEURS



Photo: Eric Bressolles

Groupe créé depuis 3 ans et demi, «Les conspirateurs» s'apprêtent à sortir 2 titres sur la compilation «LE ROCK EST DANS LE PRE».

Formé de 6 jeunes de Thil et des environs ((Juju et none de Thil, Tornade et Nico de Bretx, CED de Cadours et Béné de Vignaux.)

Les conspirateurs se sont déjà produits dans les villages voisins (Cadours, Lévignac, Vignaux...) et depuis l'an dernier Toulouse et sa banlieue.

Bientôt 30 concerts à leur actif, «Les Conspirateurs» forts de leur expérience et de leurs compositions originales, ne comptent pas en rester là!

Contact: 05.61.52.18.40

... ET LE PLUS ANCIEN

NOTRE DOYEN

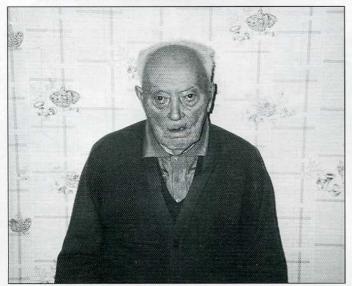


Photo: Daniel Montina

Monsieur Hilaire SAINT ANTONIN est né le 20 janvier 1907, ce qui lui confère le privilège d'être le doyen des Thilois.

Né à Thil d'une famille thiloise qui assurait autrefois le relais des diligences au lieu dit «Le relais», puis habitant une métairie au «Bigarrat», ce qui lui valut ce surnom, il exerça le métier d'agriculteur à Nautezat tout au long de ses années d'activité.

Il choisit en 1931 d'épouser une Thiloise, habitant «Le Bousquet del Rey», dont la famille était originaire de Drudas. Deux garçons furent le résultat de cette union. Monsieur Saint Antonin vit actuellement au village, toujours en compagnie de son épouse. Sa santé est bonne en dépit d'une petite infirmité dûe à son âge; nous lui souhaitons de poursuivre une heureuse vieillesse, et nous espérons, dans quelques années, pouvoir fêter un centenaire comme il convient.

Etat civil

MARIAGE25 octobre :

Jean-Bernard Marquès Magali, Valérie, Marie Hoeflish

NAISSANCES

2 septembre :

Kenza Morlaes - Anaïs Delon

13 octobre:

Sophie Yvonne Crestey

13 novembre:

Lucas Tisle

14 novembre:

Clément Briscadieu

18 novembre:

Théo Escoffier

Cette liste est aussi complète que possible, certains mariages ou naissances n'étant pas enregistrés à la mairie de Thil. Nous vous prions donc de nous excuser pour d'éventuelles omissions, bien involontaires.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nous rappelons que les inscriptions sur les listes électorales sont reçues en mairie jusqu'au 31 décembre 1997.

Ainsi va Thil

Rues et chemins

Dans sa séance du 17 novembre dernier, le conseil municipal a attribué des noms à l'ensemble des voies de communication de la commune. Cette mesure était devenue indispensable pour le bon acheminement de nombreux services, publics et privés (Poste, Pompiers, Ambulances, livreurs en tous genres etc.)

Le projet qui a été retenu a respecté toutes les appellations anciennes et attribué de nouveaux noms là où il n'en existait pas, en fonction des particularités topographiques (lieux dits, ruisseaux etc.), ou historiques, pour rappeler à nos descendants une réalité du passé (Place du Chateau, Rue des fossés...)

Ce choix délibéré entend ainsi marquer la différence entre un village comme le notre, possédant une âme forgée par deux mille ans d'histoire et qu'il convient de préserver, et une banale banlieue. Nous publions cicontre le plan des rues du village; Tous les autres noms de la nomenclature peuvent être consultés à la mairie.

Chômage, nouvelle formule

A partir du 18 décembre 1997, l'ANPE ne prendra plus les inscriptions. Les demandeurs d'emploi doivent donc s'inscrire, soit à la mairie, soit à la nouvelle antenne des ASSEDIC de Colomiers, 6 avenue E. Serres, ouverte au public du lundi au vendredi de 8h30 à 15h sans interruption (sauf le mercredi : ouverte de 8h30 à 11h30, et fermé l'après-midi). Les objectifs de cette nouvelle procédure sont de simplifier et de réduire les délais d'inscription de la demande d'allocation chômage.

W

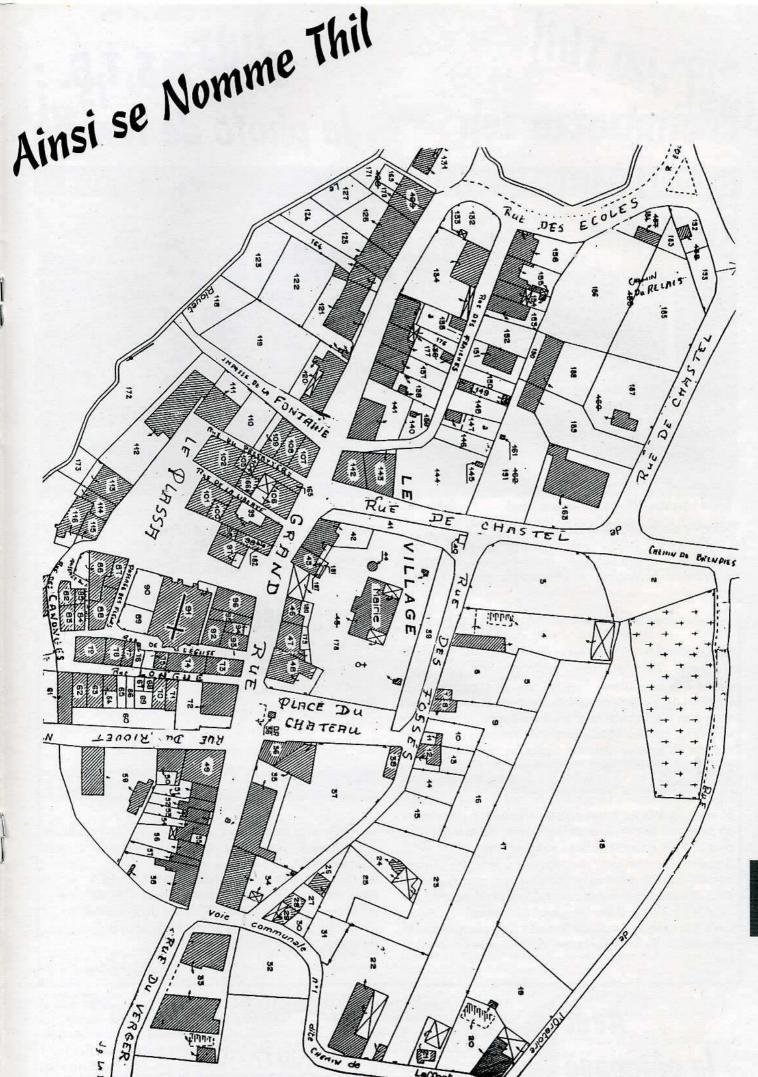
MARCHE À SUIVRE



	MAIRIE	ASSEDIC
Demande du dossier	Formulaire disponible au secrétariat	- Par téléphone n° vert 08 00 06 99 00 - Par courrier - A l'accueil de l'ASSEDIC
Transmission du formulaire	A la mairie par le demandeur en personne	A l'accueil de l'ASSEDIC (pas par courrier, votre présence est impérative le jour de la remise de votre demande).
Réponse de la demande	Par courrier	A l'accueil de l'ASSEDIC le jour de la remise de votre demande.

IMPORTANT: Un rendez-vous avec l'agence de l'ANPE est obligatoire, pour valider votre demande d'inscription, celui-ci vous sera fixé dans un délai de 25 jours minimum après le dépôt du dossier.

4



Foot A.S.T.B.: la photo de famille



Equipe 1 (octobre 97) - Photo : Jacques Mauré

Debout de gauche à droite :

A. Mauré - J.P. Nègre (entraineur éq. 2) - S. Détente -H. Bosc - L. Pharamon - A. Bressolles - C. Colomes -G. Malrieux - S. Montina - A. Gourmandin (entraineur éq. 1) Accroupis de gauche à droite :

P. Barutel (président A.S.T.B.) - Y. Bulté - J. Barutel - N. Pujol - P. Baraillé - J. Cau - F. Pérez - L. Larroche.

COMITÉ DES FÊTES INFO

Le Comité des Fêtes a tenu son assemblée générale dimanche 23 Novembre, mais elle n'a pas attiré grand monde, comme tous les ans. Je suppose, vu le nombre de personnes qui participent à la fête, que vous êtes bien contents d'avoir au moins la fête organisée tous les ans. Mais j'aimerais que vous preniez en compte un facteur essentiel : plus les années passent, plus le comité des fêtes se dépeuple; si nous n'avions pas le soutien de quelques personnes du conseil municipal, nous aurions beaucoup de mal à nous en sortir. Si vous, Thilois ne faites pas un effort pour nous aider un petit peu, le comité des fêtes va mourir, et il n'y aura plus aucune animation dans votre village.

J'espère que mon petit mot vous fera réfléchir et nous accueillons les bonnes volontés avec grand plaisir. Vous pouvez me contacter quand vous voulez au 05.61.85.37.46 (Mlle Dominique Hoeflich)

Ceci étant dit, nous organisons comme chaque année le Réveillon de la St Sylvestre, dont je vous annonce le menu :

** Foie Gras **

** Médaillon de Saumon frais **

** Magret de canard - Pommes Salardaises **

** Plateau de Fromages **

** Gâteau de l' an (fraisier) **

A Apéritif A

A Café - Digestif

La soirée sera animée par une disco-mobile à partir de 21 h jusqu'à l'aube où nous vous servirons le petit déjeuner

Prix: 230 F/adulte; 100 F/enfant (- 12 ans).

Réservations avec le paiement dimanche 21 décembre à l'ancienne salle des fêtes (gauche de la mairie) ou au 05.61.85.37.46 dans la limite des places disponibles. (attention, il n'en reste plus beaucoup).

La Présidente Dominique Hoeflich.

Avec la pétanque Après une belle saison pour la Pétanque Thiloise terminée par un concours amical et une dégustation de châtaignes bien accompagnées, le 11 novembre dernier, les licenciés et sympathisants eurent la possibilité de se retrouver le 13 décembre pour le goûter de Noël des enfants, et le 20 décembre pour l'Assemblée Générale.

En janvier, galette des rois et mise à jour des licences et cartes. Dès à présent vous pouvez vous inscrire auprès des responsables du club.

Le bureau de la pétanque souhaite à tous les Thilois une très bonne année 1998.

Ainsi vit Thil

L'AGE D'OR

Le loto annuel a eu lieu comme prévu le dimanche 9 novembre à la Salle des Fêtes.

De nombreux participants ont permis sa réussite et nous les en remercions.

Les réunions du jeudi continuent (avec de nouveaux adhérents); la prochaine est fixée au **11 décembre** et le 18 nous fêterons Noël comme les années précédentes.

CONTRE LES BOUES D'ÉPANDAGE DE GINESTOUS

Contre la menace que constitue pour de nombreuses communes, le projet d'épandage des boues d'épuration de l'agglomération toulousaine, une large opposition est en train de s'organiser de la part des municipalités et des associations pour l'environnement.

Bien que non directement concernée, la commune de Thil ne pouvait cautionner un projet dangereux concernant plusieurs communes limitrophes, la pollution ignorant les limites administratives.

Le 17 octobre dernier, l'association Thil Environnement a adressé une lettre de refus très largement motivée à Monsieur Jean Bourdel, président de la commission d'enquête ainsi qu'à Monsieur le Maire de Thil.

Parallèlement, la mairie de Thil a émis un avis défavorable à ces épandages, lors de l'enquête publique, en plein accord avec l'opinion unanime des Thilois. Il parait évident que la recherche de solutions satisfaisantes pour l'élimination de ces rejets toxiques est de la compétence de la CGE et de l'Etat et non des petites communes qui n'en ont pas les moyens. Il est inadmissible de polluer une région entière, parce que c'est la solution la plus facile et la moins onéreuse. Nous espérons vivement aboutir à l'abandon de ce projet et nous veillerons plus que jamais à la protection de notre cadre de vie.

TOUT SUR LES TAUX

«Les taux ont baissé», «les intérêts n'ont jamais été aussi bas». Certains détenteurs de produits financiers font grise mine. Ils regardent les pages financières de la presse et, pris de panique, décident de fermer un plan ou de vendre un portefeuille. En oubliant un peu vite les mécanismes du marché et le contexte suivant : Les taux du marché à court terme, dépendant de ceux des banques centrales, sont effectivement bas. Mais l'inflation (0,9% sur un an en juin 97), elle aussi, n'a jamais été aussi peu élevée. Ce qui change tout. Le taux de rémunération d'un produit financier (le taux nominal) n'indique pas à lui tout seul le rendement du produit. Ce qui compte est la traduction en pouvoir d'achat, à savoir le différentiel entre le taux et l'inflation. Or, aujourd'hui, cette différence reste toujours très avantageuse. Y compris pour tous les produit à taux administrés (PEL, livrets).

Ce bulletin est distribué par :



On a tous à y gagner

Du côté des associations

NOUVELLES DE LA PAROISSE

Spectacle de marionnettes

Grâce à la générosité des Thilois à l'occasion de la «Quête des oeufs», les catéchistes sont en mesure d'offrir à tous les jeunes Thilois un spectacle de marionnettes :

«Petit Pierre et le bûcheron», petite fable écologique animée par Sophie DUTIN, de la troupe du Magic Circus.

La représentation sera donnée le dimanche 11 janvier 1998 à 16 heures, à la grande salle des fêtes.

Le spectacle sera suivi d'un goûter.

L'entrée est libre et gratuite.

Jeunes Thilois venez nombreux pour vivre une belle histoire et partager un bon goûter!

SERVICES DE PROXIMITÉ

On nous communique:

Information de CBE Nord Toulousain à destination de la population Dans le cadre de son action pour l'emploi, le CBE du Nord-Toulousain organise le jeudi 22 janvier 1998 à Lévignac (Mairie de Lévignac) à 21 heures, un débat public sur les services de proximité à destination des habitants du territoire.

Il sera dirigé par Monsieur ESCOULA Conseiller Général du canton de Lèguevin, Monsieur CHAMBENOIT Maire de Lévignac, Madame GOUZE Présidente du CBE et Conseiller Général du canton de Grenade et Monsieur JULIAN, Maire de Cadours et Conseiller Général du canton.

Ce débat vise à faire s'exprimer la population sur ses besoins quant à ces services autour des thèmes suivants :

- en matière de vie quotidienne : services à domicile, activités périscolaires, aides aux jeunes en difficulté et insertion.
- en matière de cadre de vie : commerces de proximité, loisirs (clubs sportifs, sentiers de randonnée, etc).
- en matière de services aux entreprises : entreprises agricoles, artisanales, commerciales, industrielles.

Nous vous invitons à venir nombreux à ce débat afin d'échanger vos idées.



AMICALE LAÏQUE

Le 21/11/97, notre association a tenu son assemblée générale, et a procédé aux élections de son conseil d'administration qui a élu son bureau

Présidents d'honneur:

Monsieur le Maire de Thil

Monsieur le Directeur de l'Ecole de Thil.

Maria BOSC, administrateur - Henri BRESSOLLES, Vice-Président - Annie CABOT, administrateur - Sylvie CENTAZZO, Trésorière adjointe - Odile CROSSE, Trésorière adjointe - Monique DAMADE, administrateur - Mireille DINARD, administrateur - Nathalie GADEA, administrateur - Olivier GADEA, administrateur - Claudine LARRIVE, Trésorière adjointe - Véronique LEZAT, secrétaire-adjointe - Marie-Christine MOUS-SARON, administrateur - Bruno PASQUIER, Secrétaire - Marie PERRAULT, Trésorière - Christiane ROUMEC, Présidente.

Bienvenue aux nouveaux administrateurs et à tous les bénévoles. Bon courage dans vos entreprises.

L'ensemble du Conseil d'Administration souhaite à tous, de bonnes fêtes de fin d'année et vous présente ses voeux les plus sincères pour l'année 1998.

La tour Chappe de Thil

Quand on monte la côte dite «Du Moulin», au lieu dit «Pauillac», on remarque une tour ronde en briques, surmontée d'un toit à deux pentes, visiblement rajouté. Cette tour, aujourd'hui propriété de M. René LEZAT est un vestige de l'ancienne ligne du télégraphe optique CHAPPE, qui reliait Bordeaux à Avignon, ligne créée en 1834.

Claude CHAPPE, né en 1763 à Brulon dans la Sarthe, fut l'inventeur de ce système qui permettait, par transmission optique de signaux codés, de transporter l'information à une vitesse très supérieure à celle des anciens courriers à cheval.

Le premier essai eut lieu le 12 juillet 1793 entre Paris et St Martin du Tertre, sur une trentaine de kilomètres. Son bon résultat décida de la prolongation de la ligne vers Lille, et c'est ainsi qu'en Août 1794, une dépêche annonça à la Convention la prise de Condé sur Escaut, quelques heures après l'évènement. Ce coup médiatique fit la fortune du système, qui se développa jusqu'en 1830, par diverses lignes convergeant toutes sur Paris.

Ce n'est qu'en 1834 qu'on songea à créer des transversales, dont une seule fut entièrement réalisée, la ligne Bordeaux-Avignon, avec une antenne sur Perpignan. Les appareils de transmission, des bras articulés qui prenaient diverses positions, étaient installés sur des hauteurs distantes d'environ 10 kms, chaque poste transmettant sans en connaître la signification, un message codé qui était mis en clair à l'arrivée. En 2 ou 3 heures, une dépêche était transmise de Paris aux frontières, alors qu'un délai de 3 à 6 jours était nécessaire par messagers. La tour de Pauillac recevait des signaux de Belleserre, et les transmettait vers Lévignac (Bouconne) qui renvoyait à Cornebarrieu, puis à Blagnac (sur le clocher dont il fallut abattre la flèche) et à Toulouse (sur le clocher des Cordeliers). La ligne fonctionnait à merveille, sauf évidemment par temps de brouillard.

Mais, le 17 avril 1852, la 1ère ligne du télégraphe électrique Morse relia Paris à Toulouse, et le nouveau système se moquait des intempéries; aussi, après deux ans de vie commune, le télégraphe Chappe s'arrêta.

Reste, témoin sur notre commune de ce passé, cette tour qui rappelle le génie inventif d'un homme, et la participation de Thil à cette aventure novatrice.

«Tu fus l'énigme de notre âge : Nous voulions, enfants curieux, Deviner ce muet langage, Qui semblait le parler des dieux, Lorsque tes bras cabalistiques Lançaient à l'horizon blafard, Les mensonges diplomatiques, Interrompus par le brouillard «

(Gustave NADAUD 1820 1893)

